




Funded by the European Union

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

THEME DE REFERENCE

N° 04/2020FEDANMAR

APPEL D'OFFRE : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION D'UN
ÉTUDE SUR LES QUARTIERS DEFAVORISES ET CHANTIER DE LA MIGRATION
IRREGULIERE,
POUR LES VILLES DE TETOUAN, LARACHE ET ALKASARQUIBIR

Tétouan, 04décembre 2020

Projet migration de ville à ville méditerranéenne (MC2CM) « **La cohésion sociale ou comment construire nos villes : Eriger le vivre-ensemble** » financé par l'Union européenne par l'intermédiaire de la direction générale des négociations de voisinage et de l'expansion et cofinancé par l'agence Suisse pour le développement et la coopération

Intitule de la mission : Assistance technique pour la réalisation d'un étude sur les quartiers défavorisés et chantier de la migration irrégulière pour trois villes ; Tétouan, Larache et AlKasarquibir

Durée de la mission : 2 mois : Du 02janvier 2021 au 28février 2021

Budget : 120.000 MAD TTC

Documentation demandée : Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- Noteméthodologique
- CV équipechercheur
- Offrefinancière
- Références

Date limite présentation offres : 18Décembre 2020 à 15.00 heures

Les dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions ci décrites.



Funded by the European Union

1- CONTEXTE

Dans le cadre du programme migration de **Ville à Ville Méditerranéenne (MC2CM)**, se développe le projet « **La cohésion sociale ou comment construire nos villes : Eriger le vivre-ensemble** », financé par l'Union européenne à travers la direction générale des négociations de voisinage et de l'expansion ; cofinancé par l'agence suisse pour le développement et la coopération ; et implémenté par la Fédération ANMAR et le Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité International -FAMSI- en collaboration avec les communes de Tétouan, Larache et AlKasarquibir, nous vous invitons à présenter vos offres pour réaliser **un étude sur les quartiers défavorisés et chantier de la migration irrégulière, pour trois villes : Tétouan, Larache et AlKasarquibir.**

L'**Objectif Général** du projet est *Contribuer à l'inclusion social, économique et culturel de la population migrante dans les villes de Tétouan, Larache et Alqasarquibir* ; le projet vise à améliorer au niveau du quartier la planification territoriale et la cohésion sociale des populations migrantes pour la construction des quartiers plus aimables et habitables (**Objectif Spécifique** du projet).

2- OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de l'étude envisage le lancement de trois études, une par ville, deux quartiers par ville, afin d'identifier dans les 6 quartiers les causes et motivations de différents groupes migratoires. D'un côté, les personnes migrantes que viennent d'ailleurs et d'un autre côté les personnes de nationalité marocaine que susceptiblement migreront.

Les études doivent nous fournir un profil déterminé des conditions qui provoquent la migration ainsi qu'un profil des personnes migrantes habitant ces quartiers-là :

- Les Quartiers MALAGA et TOUTA à Tétouan ;
- Les quartiers OULADHMID et MRINA (HAY SALAM) à Alqasarquibir,
- Les quartiers HAY MHASHAS et DIOR ALHAWATA à Larache.

En définitive l'étude devra approfondir dans les effets positifs trouvés de la migration et la présence de la population migrante au cours de la recherche afin de construire une narrative positive et d'améliorer le vivre ensemble.

En plus l'étude devra aborder les suivantes questions :

- Introduction et diagnostique sur la politique migratoire au Maroc et son application au niveau local.
- Caractéristiques et profils de la population migrante qui réside dans les quartiers.
- Les principaux agents locaux de la politique migratoire et ses respectives lignes d'action.
- Les réseaux locaux non formels d'attention à la population immigrante.
- Contextes d'interaction et communication entre la population locale et les immigrants.
- Les principales sources d'opinion sur l'immigration de la population locale.
- Les méthodologies pour le développement de l'étude ainsi que la campagne de communication.



Funded by the European Union

3-. PORTÉE DE L'ÉTUDE

La portée de l'étude est circonscrite aux villes de Tétouan, Larache et AlKasarquibir ; et limité spécialement à une population des jeunes.

L'objet de l'étude est d'être un outil interne pour nos organisations et pour la construction d'une narrative positive de la migration. C'est pour cela que nous nous réservons le droit de sa publication.

4-. POPULATION CIBLE DE L'ÉTUDE

L'étude développera au moins un échantillon de 1.000 personnes par ville avec plus 18 ans ou plus. L'étude focalisera spécialement les jeunes d'entre 18 et 26 ans. L'échantillon aura en compte au-delà de l'âge, les revenus, le niveau éducatif, le sexe, le lieu de résidence à la ville, etc.

5-. MÉTHODOLOGIE

Le soumissionnaire doit présenter avec son offre une note méthodologique en décrivant le plan d'action proposée pour la réalisation de l'étude. La note méthodologique doit décrire les moyens à développer pour la réalisation de l'étude.

L'équipe chercheur devra déterminer et proposer des sources de vérification quantitative et qualitative afin d'établir l'opinion sur la migration de la population.

L'étude développera une méthodologie participative et de consensus avec les autorités locales et les partenaires du projet. La méthodologie doit prendre en compte la participation de la société civile de chaque ville, les médias locaux et les représentants des autorités locales.

Cette participation sera effective à travers des ateliers et des réunions avec des focus groupes où retrouver les opinions des voisins sur la migration.

L'étude pourra aussi apporter des entretiens et opinions des experts locaux et nationaux sur la perception de la migration ainsi que récupérer des anciens études et recherches sur le domaine.

Finalement, la réalisation de l'étude sera suivie par un Comité de Pilotage qui aura des réunions périodiques avec le prestataire afin d'appuyer son travail et bien adresser la recherche.

6-. OBLIGATIONS DE FAMSİ ET DU PRESTATAIRE

Obligations du Fédération ANMAR :

ANMAR s'engagera à :

- Mettre en contact l'équipe chercheur avec les communes associées au projet;



Funded by the European Union

- Fournir au prestataire de service les documents disponibles sur le projet;
- Régler laprestation.
Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs tracés pour les Termes de Référence pour la réalisation del'étude;
- Adapter la démarche et objectifs de l'étude au contextelocal;
- Tenir des réunions de mise au point avec les partenaires duprojet;
- Remettre à la coordination du projet un document de base (note méthodologique) avant le debout des enquêtes, avec les questionnaires à utiliser et la description de moyennes àdévelopper.
- Remettre une étude sur les quartiers défavorises et chantier de la migration irrégulière pour trois villes ; Tétouan, Larache et AlKsarquibir.

7-. QUALIFICATIONS PRESTATAIRE DES SERVICES

- Être diplômé en sociologie (Directeur Équipe Chercheur) ou en des carrières universitaires analogues
- Au moins une expérience de 10 ans dans la réalisation d'études sociologiques au Maroc (Directeur Équipe Chercheur)
- Une expérience préalable en matière de migration
- Connaissances juridiques préalables sur le traitement des données
- Connaissances préalable sur l'analyse de données à caractère sociologique;
- Une bonne maîtrise de l'arabe et le français;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports;
- Avoir un siège au Maroc

Le bureau d'étude doit joindre à son offre le(s) CV et diplôme(s) de l'équipe chercheur qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSI.

Le bureau d'étude devra présenter une note méthodologie de la réalisation de l'étude proposé avec un chronogramme, les ressources humaines impliqués, les moyennes et canaux (questionnaires/appels téléphoniques/ focus groupes...) ainsi que les sources de vérification et l'échantillon de sondage proposé.

La date limitée de présentation d'offres se le
18 décembre 2020 à 15.00 heures. Il faut adresser les offres aux suivants courriers électroniques : coordination.anmar@gmail.com et sergio@andaluciasolidaria.org



Funded by the European Union

L'évaluation des offres sera fait selon la suivante grille :

Concept	Habitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Expérience préalable dans la réalisation des études sociologique et de population au Maroc		40%
Expérience en matière de migration	-	20%
Excellente maîtrise de l'arabe et le français	Habitant/Non habitant	-
Avoir un siège au Maroc	Habitant/Non habitant	-
Offre économique	-	40%

8- DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

L'étude sera réalisée entre les **mois de janvier et février de 2021**

Les dates d'exécution de la prestation pourront être modifiées éventuellement par les partenaires de l'action et en accord avec le prestataire.

Le comité de pilotage aura en compte les restrictions de mobilité subies par le CORONAVIRUS afin d'adopter une prolongation dans le délais d'exécution si nécessaire.

9- RÉMUNERATION DE LA PRESTATION

La prestation couvre à la fois :

- Les frais de déplacements;
- La documentation et matériaux de papeterie utilisée pour la réalisation de l'étude;

Livrables de la prestation de services :

- La note méthodologique ;
- L'étude

10- MODALITÉ DE RÉGLEMENT

La Fédération ANMAR établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées dans un délai d'un mois à partir de la signature du contrat.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **120.000 MAD(TTC)**.